

**APPEL A PHOTO**

**« Lumière sur patrimoines insolites »**

**AMBITION**

Le GAL des Plaines de l'Escaut lance un appel à photo dans le but de réaliser une exposition itinérante visant à mettre en lumière des éléments de patrimoines insolites peu connus sur son territoire. (Le territoire du GAL comprend les communes de Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes).

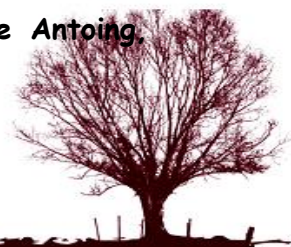
**QUI PEUT PARTICIPER ?**

Toute personne amatrice de photographie (débutante ou confirmée) peut envoyer sa contribution, à l'exception des membres du jury.

Un jury se réunira et sélectionnera entre 9 et 12 photos qui constitueront l'exposition itinérante.

**MODALITES**

- Mise en valeur d'un patrimoine insolite\* peu connu dans son contexte paysager (ex : petit patrimoine rare ou bâti dans son contexte paysager, friche industrielle, ancienne zone d'activité, architecture...)
- Attention portée à l'originalité du cadrage, à l'émotion et à la beauté véhiculée par la photo ainsi qu'au respect de la thématique
- Cadrage libre, photo en couleurs ou noir et blanc
- Les retouches colorimétriques sont autorisées pour autant qu'elles s'approchent de la réalité
- Possibilité d'utiliser, au choix, un appareil photo ou un smartphone
- Envoi d'une à deux photos par personne maximum
- Le participant garantit qu'il est l'auteur de chaque photo proposée
- Photo numérique au format JPEG, poids entre 1 et 6 Mo par photo, bonne résolution (environ 300 DPI)
- Ne sont acceptées que les photos prises depuis l'espace public, à l'exception de photos prises dans une propriété privée, avec l'autorisation préalable écrite et signée du propriétaire (document en annexe)
- Le participant s'engage à n'enfreindre aucun droit à la propriété intellectuelle ou industrielle, droit à l'image, autre droit de la personnalité ou propriété ou antériorité dont un tiers est titulaire
- La photo doit être prise sur le territoire du GAL (communes de Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes)



## GAL DES PLAINES DE L'ESCAUT

### DEADLINE

Les participants ont jusqu'au **18 novembre 2024** pour envoyer leur photo (ou deux photos maximum) avec NOM et Prénom + endroit où la photo a été prise via SWISSTRANSFER :

<https://www.swisstransfer.com/fr-fr> à l'adresse mail suivante : [cmauterle@pnpe.be](mailto:cmauterle@pnpe.be)

Le jury se tiendra à la fin de l'année 2024.

### VALORISATION

Le jury se donne le droit de sélectionner ou non les clichés en fonction de sa sensibilité et de la cohérence avec la thématique du sujet, sans contestation du choix possible.

Les 10 photos sélectionnées seront imprimées sur Dibond au format pressenti 30cmx42cm et conservées par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

L'exposition sera présentée à l'occasion de :

- « L'Université Rurale des Paysages et Patrimoines Ruraux » (printemps 2025)
- Un diner insolite (printemps 2025)

Les modalités restent à déterminer.

D'autres évènements et lieux d'accueils sont en cours de programmation.

### DROITS D'AUTEUR

Concernant toutes les photos reçues : le photographe garde tous ses droits sur la photo sauf pour le Parc naturel des Plaines de l'Escaut qui pourra les utiliser dans le cadre de ses actions en mentionnant le nom et prénom de l'auteur.

### **\*Définition « insolite » :**

Dictionnaire Larousse => « *qui est différent de l'habitude et qui surprend* »

Synonymes : bizarre, déroutant, extraordinaire, singulier

Contraires : banal, commun, familier, ordinaire

### **ANNEXE A DECOUPER (si besoin) -----**

Je, soussigné.e, .....,  
autorise.....à entrer sur ma propriété ce jour, située  
à l'adresse suivante.....

Fait à ..... Le .....

Signature du propriétaire

